

V A C A N C E D E P O S T E

L'administration communale de Strassen se propose d'engager pour les besoins du service technique (service urbanisme – autorisation de bâtir) un :

SALARIÉ À TÂCHE INTELLECTUELLE (m/f/x)

- avec un classement et une rémunération correspondant à la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe technique des employés communaux conformément aux dispositions du règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2017 déterminant le régime et les indemnités des employés communaux, à plein temps (100%) (poste STI017B1EC),

Les candidat(e)s briguant le poste précité doivent remettre leur demande, accompagnée des pièces requises, au secrétariat communal pour le lundi, 28 juillet 2025 au plus tard.

Les aide-mémoires des conditions d'admission et de rémunération détaillées sont à retirer à la réception de l'administration communale respectivement à télécharger sur le site internet de la commune à partir du mardi, 22 juillet 2025.

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en compte.

Strassen, le 22 juillet 2025
le Collège échevinal,
Nicolas PUNDEL, bourgmestre
Betty WELTER-GAUL, échevine
Anne AREND, échevine
Maryse BESTGEN-MARTIN, échevine